

KR
REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 97-525 DU 24 OCTOBRE 1997

Portant nomination de monsieur
Corneille MEHISSOU en qualité
d'Ambassadeur Extraordinaire et
plénipotentiaire de la République du
BENIN, près l'Etat du VATICAN

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,

VU la Loi N°90-032 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;

VU la Proclamation le 1er Avril 1996 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 18 Mars 1996 ;

VU le Décret N°96-128 du 09 Avril 1996 portant composition du Gouvernement

VU le Décret 97-93 du 28 Février 1997 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération ;

VU le Décret N° 149/PC/MFAEP/MAE/MFPTAS du 20 Avril 1965 portant règlement sur la rémunération, les indemnités et les avantages matériels alloués aux agents du Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération et les textes modificatifs subséquents.

SUR propositions du Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération.

LE Conseil des Ministres entendu en sa séance du 8 Octobre 1997

DECRETE

Article 1er: Monsieur Corneille MEHISSOU est nommé Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire de la République du BENIN près l'Etat du VATICAN.

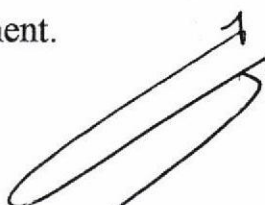
.../...

Article 2 : Dans ses nouvelles fonctions, Monsieur Corneille MEHISSOU bénéficiera du traitement attaché à son grade auquel s'ajouteront les indemnités et les avantages matériels divers alloués aux Chefs de postes diplomatiques par Décret N° 149/MFAEP/MAEC/MFPTAS du 20 Avril 1965 susvisé et les textes modificatifs subséquents.

Article 3 : Le présent Décret, qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, prend effet pour compter de la prise de fonctions de l'intéressé et sera publié et communiqué partout où besoin sera.

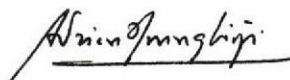
Fait à Cotonou, le 24 OCTOBRE 1997

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement.



Mathieu KEREKOU

Le Premier Ministre, Chargé de la Coordination de
l'Action Gouvernementale et des relations avec
les Institutions Porte-Parole du Gouvernement



Adrien HOUNGBEDJI

Le Ministre des Finances



Moïse MENSAH

Le Ministre des Affaires Etrangères
et de la Coopération



Pierre OSHO

Ampliations : PR 4 AN 4 CS 2 CC2 CES 2 HAAC 2 Autres Ministères 17 SGG 4 PM
4 DCBM-DCF-DGTCP-DGID-DGDDI 5 BN-DAN-DLC 3 GCONB-DCCT-
INSAE 3 BCP-CSM-IGAA 3 UNB-ENA-FASJEP 3 Intéressé 1 JO 1 MF 4 MAEC 4.-